

1. **TOUSSAINT.** Solennité de 1^{er} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (*Ps.109, 111, 112, 115*).
2. **COMMÉMORAISON DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS.** 1^{er} Ordre. Office des Défunts. – Aujourd'hui, chaque prêtre peut célébrer trois Messes des défunts. – Après la Messe conventuelle, on fait une procession au Chapitre et au cimetière. – *Le 2 Nov., on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les défunts dans toutes les églises (pieuse visite de l'église, durant laquelle on récite l'oraison dominicale et le symbole de foi, y ajoutant une prière aux intentions du Souverain Pontife).*
3. De la Férie. À Laudes, commémoration de **St Martin de Porres, Religieux** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de St Martin.
4. **St Charles Borromée, Évêque.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
5. De la Férie (*1^{er} vendredi du mois*).
6. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. (*1^{er} Samedi du mois.*) – Vêpres du Samedi ; Ant. du Magnificat : *Muro tuo.* (*On omet la seconde semaine de Novembre.*)
7. **XXIV^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (3^{ème} de Novembre – V^e après l'Épiphanie).
8. **St Austremoine, Évêque de Clermont et Patron du diocèse.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun d'un Confesseur Pontife. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration des **Quatre Saints Couronnés, Martyrs** : Ant. de Plusieurs Martyrs. – Messe *Sacerdotes tui* du Commun d'un Confesseur Pontife, avec commémoration des saints martyrs. – À Vêpres, Psaumes du même Commun (*Ps.109, 111, 112, 131*).
9. **Dédicace de la Basilique du Latran.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun de la Dédicace des Églises. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de la Dédicace (*Ps.109, 110, 111, 147*).
10. **St Léon le Grand, Pape et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun ; aux Vêpres, Ant. de Magnificat *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
11. **St MARTIN, Évêque.** Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (*Ps.109, 111, 112, 131*).
12. **Sts Vanne et Hydulphe, Confesseurs Pontifes, Patrons secondaires de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre (*voir au 10 Novembre*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe) de **St Théodore Studite, Abbé** : Ant. d'un Confesseur non Pontife. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (*Ps.109, 111, 112, 131*).
13. **TOUSSAINT de notre Ordre.** Solennité de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (*Ps.109, 111, 112, 115*), Hymne *Salvete* au lieu de l'Hymne *Avete, solitudinis*. Commémoration du Dimanche, Ant. *Qui caelorum*.
14. **XXV^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (4^{ème} de Nov., VI^e après l'Épiphanie).
15. **Commémoration de tous les défunts de notre Ordre.** 2^{ème} ordre. Office des Défunts comme au 1^{er} Novembre. (*dans le Diurnal voir au 14 novembre*)



ORDO DE L'ABBAYE DE RANDOL : MOIS DE NOVEMBRE.

16. **Ste Gertrude la Grande, Vierge de notre Ordre.** Mémoire de 3^{ème} Ordre (*voir au jour suivant*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun des Vierges (*Ps.109, 112, 121, 126*).
17. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Ste Élisabeth de Hongrie** (*voir au 19 Novembre*) : Antienne d'une Sainte Femme. Messe de Ste Élisabeth.
18. **Dédicace des Basiliques des Saints Pierre & Paul, Apôtres.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun de la Dédicace ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
19. **St Odon, Abbé de Cluny, Patron secondaire de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.
20. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. – Premières Vêpres de NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST ROI DE L'UNIVERS.
21. Dernier Dimanche après la Pentecôte (5^{ème} de Novembre). **SUS-CHRIST ROI DE L'UNIVERS.** Solennité de 2^{ème} Ordre. Laudes et aux Vêpres, Ps. des Fêtes. – Au Salut du T. S. Sacré-Cœur, suivies de l'Acte de Consécration du genre humain.
22. **Ste Cécile, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun (*Ps.109, 112, 126*).
23. **St Clément, Pape Martyr.** Mémoire majeure. Tout du Commun d'un Martyr, sauf les Antiennes, qui sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe) de **Ste Félicité, Martyre** : Antienne d'une Sainte Femme. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Martyr (*Ps.109, 111, 112, 115*).
24. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts André Dung-Lac & ses compagnons, Martyrs** : Ant. de plusieurs Mart. – Messe des Sts Martyrs *Salus autem*.
25. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Ste Catherine, Vierge Martyre** : Antienne d'une Vierge Martyre. – Messe de Ste Catherine.
26. De la Férie. À Laudes, commémoration de **St Sylvestre, Abbé de notre Ordre** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de St Sylvestre.
27. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure.



TEMPS DE L'AVEANT.

* Chaque Dimanche, tout l'Office est propre. – Les jours de Férie, aux Petites Heures, on reprend les antiennes des Laudes du Dimanche précédent. – À partir du Capitule, textes propres. – Ant. du Benedictus et du Magnificat propres à chaque jour ; lorsqu'il y a une fête, on fait toujours commémoration de la Férie par ces antiennes et l'oraison du Dimanche précédent. – À la fin de Complies, Antienne Alma Redemptoris Mater. *

Vêpres du Samedi : Antiennes du 1^{er} Dimanche de l'Avent ; Psaumes du Samedi ; à partir du Capitule, Ordinaire du Temps de l'Avent ; Ant. du Magnificat propre.

28. **1^{er} Dimanche de l'Avent.**
29. De la Férie.
30. **St André, Apôtre.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun des Apôtres, sauf les Antiennes, propres à la fête. À Laudes, Psaumes des Fêtes (commémoration de la Férie). Aux Vêpres, Psaumes des Apôtres (*Ps.109, 112, 115, 138*).